

Les différentes structures qui participent à la formation sont :

- Les clubs
- Les sections sportives
- Les pôles espoirs
- Les pôles France
- Les centres de formation des clubs de LFB et LNB

Les clubs

Lieu de formation et de compétition, c'est dans le club que l'on apprend à jouer, et c'est par le club que l'on peut accéder au haut niveau.

Les section sportives

Les sections sportives scolaires existent depuis 1996, elles sont placées sous l'égide du Ministère de l'Education Nationale, et remplacent les anciennes sections sport études. Elles constituent l'antichambre de la filière d'accès au sport de haut niveau et permettent de concilier études secondaires et pratiques sportives renforcées.

L'inscription dans les sections sportives relève de chaque établissement. Elle est traitée dans le respect de la carte scolaire, toutefois des aménagements sont possibles, sous l'autorité de l'Inspecteur d'Académie.

Les Pôles Espoirs

Ils regroupent les sportifs potentiels pour le haut niveau âgés de 13 à 15 ans, avec à ce jour environ 500 joueuses et joueurs en formation dans 32 pôles. Les pôles Espoirs sont particulièrement performants dans trois secteurs :

- La préparation sportive : 10 heures minimum d'entraînement par semaine avec l'obligation de participer à un championnat de France avec son club.
- La formation scolaire : aménagements horaires et soutien scolaire
- Le suivi personnalisé : suivi médical et soutien individualisé

Le Pôle France

[Le pôle France, dénommé Centre Fédéral de Basket-Ball \(CFBB\), est implanté à l'INSEP, haut lieu du sport de haut niveau, qui offre les meilleures conditions pour mener de pair un projet sportif de haut niveau, avec des entraînements biquotidiens et un projet de formation garantissant de très bons résultats scolaires.](#)

Le CFBB regroupe les 4 collectifs des équipes de France, cadettes, cadets et juniors filles et garçons qui préparent tous les ans les championnats d'Europe.

La détection pour rentrer au CFBB s'effectue au sein des pôles Espoirs, à l'occasion de tournois et au moment du camp national.

A la sortie du CFBB, les sportifs peuvent rejoindre un club de haut niveau pour poursuivre leur formation et se préparer ainsi à une éventuelle carrière de joueur ou joueuse professionnelle.

Les centres de formation

Les clubs professionnels de LFB et de LNB pour la Pro A ont l'obligation d'avoir un centre de formation accueillant des jeunes âgés de :

- 15 à 18 ans en LFB pour participer au championnat de France Cadettes
- 15 à 20 ans en LNB pour participer au championnat Espoir

En ce qui concerne le recrutement des joueurs, chaque centre de formation définit ses propres modalités de détection.

Néanmoins, dans le cadre de la filière du haut niveau, les sportifs des pôles espoirs peuvent prétendre poursuivre leur formation au sein de ces structures.

Les joueurs admis en centre de formation signent une convention de formation type qui précise les droits et obligations du sportif et du club.

Les centres de formation sont régulièrement visités par la Direction Technique Nationale, afin de vérifier si ces structures sont conformes aux exigences du cahier des charges spécifique, notamment en ce qui concerne :

- L'encadrement sportif et la formation sportive (qualification de l'entraîneur et respect des directives techniques)
- La formation scolaire / universitaire/ professionnelle (aménagements de la formation, soutien et suivi)
- Le suivi médical (définition des tests)
- Les aspects logistiques (Installation sportive, hébergement et restauration)